

Réf: Dossier N° 069382

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « IVORY BUILDING SERVICES »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA FAYA, Lot 1016, Ilot 100

Aux termes de la DNSV et des Statuts Authentiques en date du 18/11/2021 reçus par Me Kouame ASHANTY, et enregistrés au CEPICI le 18/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVORY BUILDING SERVICES »

Objet : La Construction de terrains non bâtis, La Rénovation des maisons, La Gestion Immobilière, L'Achat et la Vente de maisons et de terrains, L'Import-export, Les Bâtiments, Travaux, Publics (B.T.P),

Et généralement toutes opérations commerciale, financière, industrielle, mobilière et immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA FAYA, Lot 1016, Ilot 100

Dirigeant(s) : M N'GUESSAN DAVID PATRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00264 du 18/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°01959/GTCA/RC/2022 du 18/01/2022

